

## A PROPOS DE LA FORMULE HOMERIQUE

ἐνένιπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνομαζεν \*

Rossella Saetta-Cottone

MSH, Paris-UMR 8163 « Savoirs, Textes, Langage », Lille

[rosmart@free.fr](mailto:rosmart@free.fr)

Je me suis intéressée à la formule homérique ἐνένιπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνομαζεν dans le cadre d'une recherche plus vaste concernant l'injure aristophanienne (λοιδορία)<sup>1</sup> et sa fonction dans la nomination du destinataire du discours dramatique. Dans ce contexte, j'ai pu mettre en lumière l'utilisation, assez fréquente chez Aristophane, du verbe καλεῖν, "nommer", "appeler par le nom propre"<sup>2</sup>, pour désigner l'action de dire des injures contre quelqu'un<sup>3</sup>, à laquelle j'ai rattaché l'analogie, aussi récurrente dans ses comédies, entre le terme ὄνομα, qui indique le "nom", et le terme λοιδορία, "injure"<sup>4</sup>. Dans les deux cas, le langage comique semblait aller à la rencontre d'une idée de la pragmatique moderne, qui comprend les injures dans la catégorie des « appellatifs », à savoir de ces termes du vocabulaire qui ont la fonction de mentionner une personne<sup>5</sup>. Or, l'analogie, relevée chez

---

\* Ce texte élargit certaines considérations développées dans mon livre *Aristofane e la poetica dell'ingiuria. Per un'introduzione alla loidoriva comica*, Rome, Carocci, 2005, pp. 123-130. Je remercie Philippe Rousseau pour ses conseils, qui m'ont été très utiles.

<sup>1</sup> *Ibid.*, surtout les pp. 71-89 ; 243-263.

<sup>2</sup> C'est une des acceptions principales du verbe (LSJ s.v. II). Mis à part καλέω, les verbes les plus communs pour indiquer l'action de "nommer" sont ὀνομάζω, dénommatif de ὄνομα, et ἀγορεύω (on en retrouve une liste complète dans le dictionnaire des synonymes de Schmidt, 1876, vol. I, cap. 2, pp. 113-124).

<sup>3</sup> Voir, à titre d'exemple : *Nuées*, vv. 998-999, 1001 ; *Guêpes*, v. 544 ; *Thesmophories*, vv. 392-394.

<sup>4</sup> Voir, par exemple, *Acharniens*, vv. 88-89, 594-597 ; *Nuées*, vv. 100-101, 102-104 ; *Paix*, 182-189. Pour la signification du terme λοιδορία voir Chantraine, *DELG*, s. v. λοιδορέω

<sup>5</sup> Cf. D. Perret, "Les appellatifs", *Langages* 17, 1970, p. 12 : « Lorsqu'un terme du lexique est employé dans le discours pour mentionner une personne, il devient un appellatif. Toutefois n'importe quel terme ne se rencontre pas indifféremment dans cette fonction. Il existe des appellatifs usuels ; ce sont les pronoms personnels ; les noms propres ; certains noms communs : les titres ("monsieur", "mon général"), certains termes de relation ("camarade"), les termes de parenté, les termes qui désignent un être humain ("fillette"). D'autres termes, employés métaphoriquement pour désigner un être humain, constituent également des appellatifs usuels ». Des trois fonctions principales des appellatifs (déictique, prédicative, manifester les rapports sociaux) les injures possèdent, selon l'auteur, surtout la fonction prédicative. En fait, l'injure peut prendre la place du nom propre puisque ce dernier contient à l'origine un prédicat, à savoir un jugement qui dit ce qu'est la personne, bien qu'estompé par l'usage. La théorie du nom propre sera développée par Platon dans le *Cratyle*. Voir à ce propos J. Bollack, "L'en-deçà infini : l'aporie du *Cratyle*", *Poétique* 11, 1972, pp. 309-314.

Aristophane, entre les verbes καλεῖν et λοιδορεῖν était confirmée par l'analyse de la poésie iambique, de la tragédie et de la littérature rhétorique, qui se servent souvent du verbe καλεῖν pour définir l'action d'adresser des mots outrageux contre quelqu'un, dans le but de le dénigrer<sup>6</sup>.

Dans les pages qui suivent, je voudrais essayer de soutenir l'hypothèse selon laquelle chez Homère certaines utilisations du verbe ὀνομάζειν —synonyme de καλέω—, notamment dans le cadre de la formule ἔπος τ'ἔφατ' ἔκ τ' ὀνομάζειν, peuvent elles aussi renvoyer à la pratique de la nomination injurieuse. Cette formule, occupant la deuxième partie de l'hexamètre et introduisant le discours direct, continue à poser beaucoup de problèmes aux interprètes et aux traducteurs, qui sont partagés sur la signification précise à lui attribuer<sup>7</sup>. Comme le souligne Muñoz Valle<sup>8</sup>, on peut distinguer entre ceux qui considèrent ἔπος τ'ἔφατ'(ο) comme un synonyme plus au moins précis de ἔκ τ' ὀνομάζειν (la formule se réduirait, dans ce cas, à une simple coordination de deux verbes de 'dire')<sup>9</sup> et ceux qui, au contraire, pensent que la signification originaires de ἔκ τ' ὀνομάζειν est celle d'« appeler par son nom », en analogie avec l'emploi normal du simple ὀνομάζω<sup>10</sup>. Constatant que le discours direct qui suit la formule ne contient pas toujours le nom propre du destinataire, ces derniers ont tendance à poser une évolution, ou plutôt un processus de dégénération, qui aurait conduit la formule à se fossiliser, jusqu'à perdre sa signification originaires d'appel au moyen du nom

---

<sup>6</sup> Voir, par exemple, Archiloque, fr. 216 West ; Eschyle, *Agamemnon*, vv. 1232-1236; 1273-1274 ; Démosthène, XVIII, 180.

<sup>7</sup> Voir principalement H. Jacobsohn, "Zum homerischen ἔπος τ'ἔφατ' ἔκ τ' ὀνομάζειν", *ZVS* 62, 1935, pp. 132-140 ; R. D'Avino, "La funzionalità di ὀνομάζω e la formula ἔπος τ'ἔφατ' ἔκ τ' ὀνομάζειν", dans *Studia Classica et Orientalia A. Pagliaro oblata*, vol. II, 1969, pp. 7-33; I. Muñoz Valle, "Interpretacion de la formula homerica ἔπος τ'ἔφατ' ἔκ τ' ὀνομάζειν", *Emerita* 39, 1971, pp. 305-314.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 308-309. Les études de Jacobsohn et de D'Avino, qui ne sont pas citées par Muñoz Valle, représentent respectivement la première et la deuxième de ces deux options interprétatives.

<sup>9</sup> On peut citer en premier le commentateur Eustache *ad A 361 (Scholia Graeca in Homeri Iliadem*, recensuit H. Erbse, vol. I A-D, Berlin, 1969) ; B. Giseke, in H. Ebeling, *Lexicon Homericum*, Leipzig, 1885, s.v. ἔκ ; Jacobsohn, *op. cit.* ; voir, en outre, les références données par D'Avino, *op. cit.*, pp. 11-14, et la liste des traducteurs par Muñoz Valle, *op. cit.*, p. 309.

<sup>10</sup> Voir P. Mazon, *Homère. Iliade*, Paris (PUF), 1937, qui traduit toujours « elle (il) lui parle, en l'appellant de tous ses noms » ; F. Ameis, C. Hentze, P. Cauer, *Homers Odyssee*, Leipzig, 1928 (voir les commentaires cités à la note suivante) ; A. T. Murray, *Homer. The Odyssey*, Cambridge, Mass., 1960, *ad II*, v. 302. Voir, en outre, la liste des commentateurs fournie par Muñoz Valle, p. 311.

propre<sup>11</sup>. Les cas où le discours direct qui suit immédiatement la formule présente des noms communs et des adjectifs au vocatif ou bien des verbes à la deuxième personne, ainsi que les deux exemples de l'*Odyssée* (XVII, vv. 215-217 ; XXI, v. 248) qui ne contiennent ni vocatifs ni verbes à la deuxième personne dans le vers suivant, apporteraient la preuve d'une évolution sémantique de la locution ἔκ τ' ὀνόμαζεν ou bien de son utilisation incorrecte par une tradition épique autre qu'homérique<sup>12</sup>. En m'inscrivant dans le courant de ceux qui maintiennent pour ἔκ τ' ὀνόμαζεν la signification d' « appeler par son nom », je voudrais me limiter ici à considérer un certain nombre d'occurrences de la formule, presque toutes odysseïennes (*Odyssée* XVI, v. 417 ; XVIII, v. 78 ; XIX, v. 90 ; XXI, vv. 84, 167, 287 ; XXIII, v. 96 ; *Iliade* XV, v. 552), où elle est précédée, dans le premier hémistiche du vers, par le verbe ἐνιπτεῖν, "faire des reproches", "réprimander"<sup>13</sup>, qui exprime l'exercice d'une autorité vis-à-vis d'un interlocuteur en position d'infériorité sociale ou bien morale. Il s'agit, je crois, d'un groupe de vers homogène du point de vue sémantique, dans la mesure où le discours qui correspond à la formule ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν se trouve contextualisé dans la situation spécifique du reproche. Dans la plupart des cas, le verbe ἐνιπτεῖν est accompagné par le nom de la personne qui fait les reproches (Antinoos : *Odyssée* XVIII, v. 78 ; XXI, vv. 84, 167, 287 ; Télémachos : *Odyssée* XXIII, v. 96 ; Hector : *Iliade*, XV, v. 552), dans deux cas isolés par le nom de la personne qui subit les reproches (Antinoos : *Odyssée* XVI, v. 417 ; la servante Mélanthô : XIX, v. 90). En outre, mis à part l'exemple de l'*Iliade* (XV, vv. 552-553) et un seul exemple de l'*Odyssée* (XXI, vv. 167-168), où le vers est suivi par le nom propre du destinataire, dans tous les autres exemples le discours direct contient des mots injurieux<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> Ainsi, K. F. Ameis, C. Hentze, P. Cauer, *ad* XVI, v. 417 (« ἔκ τ' ὀνόμαζεν. Hier nennt sie ihn wirklich »); *ad* XIX, v. 90 (« Den Namen nennt sie zwar nicht, gibt aber zwei Scheltnamen »); *ad* XVII, v. 215 (« Hier ist die eigentliche Bedeutung . . . völlig vergessen »); *ad* XXI, v. 84 (« ἔκ τ' ὀνόμαζεν und nannte den Namen. Ein solcher müßte eigentlich folgen, wie ο 531, π 418, φ 168. Die Formel war aber schon so geläufig geworden, daß sie sich dem Dichter auch da einstellte, wo nachher mit irgendeiner anderen Anrede . . . oder ganz ohne solche . . . begonnen wird »).

<sup>12</sup> Muñoz Valle, *op. cit.*, p. 314.

<sup>13</sup> Chantraine, *DELG*, s.v. ἐνιπή. Dérivé de ἐνιπη "reproche", "menace", le présent ἐνίσσω est accompagné généralement chez Homère d'un datif instrumental, comme μύθῳ, ou ἐπέεσσι. Déjà chez Homère on retrouve le présent refait ἐνίπτω, qui sera repris par Eschyle (*Agamemnon*, vv. 590-592). L'étymologie du verbe est obscure.

<sup>14</sup> La plupart des vers que je prends en considération ici, où la formule ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν est précédée par le verbe ἐνιπτεῖν, sont classés par Muñoz Valle, *op. cit.*, pp. 306-307, dans la rubrique des

Comme j'essaierai de le montrer, cette donnée semble indiquer que le lien profond entre le nom propre et l'injure, entre l'éloge et le blâme, mis en lumière par certains emplois du verbe *καλεῖν* dans la littérature attique, peut être repéré déjà chez Homère, tout en témoignant en la faveur d'un usage homérique du verbe *ὀνομάζειν* avec le sens d' "apostropher par des mots injurieux".

À y regarder de près, les trois parties de la formule semblent former un ensemble homogène, qui analyse la nature de l'injure : l'aoriste de *ἐνίπτειν*, en ouverture, exprime l'évocation ponctuelle, par le locuteur (dont le nom est presque toujours présent dans le premier hémistiche du vers), de la norme sociale et morale, qui s'opère par le reproche se référant à un ensemble de règles partagées par la communauté. Le syntagme *ἔπος τ'ἔφατ'*, avec le verbe à l'imparfait<sup>15</sup>, dit le contenu linguistique du reproche, insistant davantage sur la transmission du discours au destinataire victime du reproche<sup>16</sup> (on pourrait traduire « il disait les mots qu'il fallait dire dans cette situation »). Enfin, l'imparfait *ἔκ τ'ὀνομάζειν* traduit l'application de ces mots à la personne du destinataire, sous forme de noms injurieux (« il l'apostrophait », « il l'appellait de tous les noms »). Dans le contexte du reproche représenté par le verbe *ἐνίπτειν*, la formule *ἔπος τ'ἔφατ' ἔκ τ'ὀνομάζειν* semble donc mettre en évidence la relation qui existe entre les paroles prononcées par le locuteur auteur du reproche et leur traduction en noms injurieux adressés au destinataire. Ainsi, une règle universelle se montre valable dans le cas particulier grâce aux injures, qui se proposent d'adapter une norme générale à un individu

---

passages où, dans le discours direct, l'interlocuteur est désigné par des noms communs ou des adjectifs au vocatif.

<sup>15</sup> En réalité, il est très difficile de déterminer l'aspect verbal de *φάτο* : s'agit-il d'un aoriste ou bien d'un imparfait ? La question est débattue depuis les grammairiens alexandrins. Ainsi, H. Fournier (*Les verbes "dire" en grec ancien*, Paris, 1946, p. 19), après avoir passé en revue les opinions des anciens et des modernes, conclut : « On peut affirmer d'abord que la question est à jamais insoluble, parce que la seule preuve décisive ne peut être administrée, c.-à-d. le témoignage concordant des grammairiens grecs attestant qu'ils percevaient tel aspect en telle forme ».

<sup>16</sup> Comme le souligne R. Martin, *The Language of Heroes. Speech and Performance in the Iliad*, Ithaca, 1989, pp. 10-26, la différence principale entre les termes *ἔπος* et *μῦθος*, indiquant tous les deux le discours, peut être repérée dans le fait que le premier se réfère au produit physique de l'action de parler et insiste davantage sur la transmission du discours au destinataire, alors que le terme *μῦθος* accentue la relation entre la pensée du locuteur et son discours et insiste plutôt sur l'action même de parler. Ainsi (p. 16) : « A *muthos* focuses on what the speaker says and how he or she says it, but *epos* consistently applies to what the addressee hears ». L'auteur affirme ne pas pouvoir résoudre la question de la signification de *ὀνομάζω* dans le cadre de notre formule (p. 19) et il classe cette dernière dans le groupe des formules qui décrivent la coordination des mouvements des mains et des paroles (*ἔπεα*), se retrouvant surtout dans des scènes de salutation et de consolation (p. 18 ss.).

particulier, dans un contexte particulier. La présence d'injures dans le discours direct qui suit la formule me semble confirmer cette hypothèse.

## Les textes

On peut établir une distinction entre les passages où le reproche semble justifié par une violation évidente des normes sociales (l'individu est réprimandé parce qu'il ne se comporte pas de manière conforme à son statut social), et ceux où le reproche se propose de corriger un comportement individuel déviant, sans que la question de l'ordre social puisse être invoquée explicitement<sup>17</sup> : en effet, il s'agit toujours d'interventions visant à protéger —directement ou indirectement— la personne du roi, avant que sa présence à Ithaque ne soit déclarée publiquement. Le rôle que Pénélope joue dans ces contextes semble confirmer l'hypothèse de Jean Bollack, selon laquelle la reine est le maître d'œuvre de la vengeance d'Ulysse, qu'elle prépare et coordonne, bien avant que la vraie identité du mendiant ne soit dévoilée, ni même reconnue (ou acceptée) par elle<sup>18</sup>.

Ainsi dans le livre XVI, vv. 416-420, où Pénélope adresse des reproches au prétendant Antinoos, dans le but de déjouer le complot qui se prépare contre son fils Télémaque :

Ἄντινοον δ'ένένιπεν ἔπος τ'ἔφατ' ἔκ τ'όνόμαζεν·  
« Ἄντινο' ὕβριν ἔχων, κακομήχανε, καὶ δέ σέ φασιν  
ἐν δήμῳ Ἰθάκης μεθ' ὀμήλικας ἔμμεν ἄριστον  
βουλῆ καὶ μύθοισι· σὺ δ' οὐκ ἄρα τοῖος ἔησθα.

*Elle fit des reproches à Antinoos, lui parlait, l'apostrophait :*

*« Antinoos, cœur sournois et violent, c'est pourtant toi*

---

<sup>17</sup> Selon H. N. Couch, “A Prelude to Speech in Homer”, *Trans. Am. Philol. Ass.* 68, 1937, p. 140, tous les discours introduits par la formule ἔπος τ'ἔφατ' ἔκ τ'όνόμαζεν sont toujours adressés par un personnage supérieur à un personnage inférieur.

<sup>18</sup> J. Bollack, “Le jeu de Pénélope. Lire l'*Odyssée*”, dans *Europe* 865, *Homère*, mai 2001, pp. 218-249. Selon sa lecture, la femme d'Ulysse joue un rôle primordial dans l'action de vengeance dirigée par Athéna, sans qu'une initiation formelle n'ait pourtant eu lieu. Les résistances de la reine, qui se refuse à reconnaître son époux, après le massacre des prétendants, se situeraient sur un autre plan par rapport à l'action première, et s'expliqueraient par la nécessité de ménager un espace réservé à la reconstitution du mariage originel. Loin de refléter des pratiques rituelles ou des éléments de la culture homérique, la rhétorique de la dissimulation dont Pénélope se sert témoignerait d'un usage réflexif du langage poétique.

*qu'en Ithaque on prétend être le meilleur de son âge  
pour la sagesse et les discours : mais tu n'étais pas tel . . . »<sup>19</sup>*

Ou bien, dans l'exemple du livre XIX, où Pénélope gronde l'esclave Mélantho, qui a offensé brutalement l'hôte mendiant (vv. 89-92) :

ὄσ φάτο, τοῦ δ' ἤκουσε περίφρων Πηνελόπεια,  
ἀμφίπολον δ' ἐνένιπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζε·  
« πάντως, θαρσαλέη, κύον ἀδεές, οὐ τί με λήθεις  
ἔρδουσα μέγα ἔργον, ὃ σῆ κεφαλῇ ἀναμάξεις ·

*Ainsi disait-il. La sage Pénélope l'entendit  
et elle fit des reproches à la servante, lui parlait, l'apostrophait :  
« Effrontée, ne crois pas, chienne imprudente, que j'ignore  
ce que tu viens de faire : crains de le payer de ta tête ! »*

Dans les deux exemples, la personne qui subit le reproche a porté atteinte à l'honneur du roi, même si la situation présente, avec le vide de pouvoir dû à son absence, ouvre la voie à tous les abus. L'infériorité du destinataire vis-à-vis du locuteur n'est donc pas absolue (ou sociale) : les choses étant ce qu'elles sont, rien n'empêche les prétendants d'ourdir un complot contre Télémaque, ni l'esclave méchante d'outrager le mendiant accueilli par la reine (qui est en réalité Ulysse lui-même !). L'intervention de Pénélope se situe dans un cadre de désordre social, et se propose de rétablir l'ordre perturbé.

De la même manière, au chant XXIII, vv. 96-99, Télémaque peut réprimander âprement Pénélope, qui n'arrive pas à reconnaître son époux dans l'hôte mendiant qui est devant ses yeux :

Τηλέμαχος δ' ἐνένιπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζε·  
« μήτηρ ἐμή, δύσμητερ, ἀπηνέα θυμὸν ἔχουσα,  
τίφθ' οὔτω πατρὸς νοσφίζεαι, οὐδὲ παρ' αὐτὸν  
ἔζομένη μύθοισιν ἀνείρεαι οὐδὲ μεταλλάς ;

*Télémaque lui fit des reproches, lui parlait, l'apostrophait :  
« Mère, mauvaise mère, âme de cruauté,  
que restes-tu si loin du père, que ne vas-tu t'asseoir  
auprès de lui, le questionner, l'interroger ? »*

---

<sup>19</sup> Je reporte, avec quelques modifications, les traductions de l'*Odyssée* de Philippe Jaccottet, Paris, Éditions La Découverte, 2004<sup>3</sup>.

Encore une fois, la mauvaise conduite visée par le reproche s'explique par un manque de reconnaissance de la personne d'Ulysse, s'inscrivant dans le cadre particulier des dernières résistances qui lui sont opposées par son épouse (voir la note 18). Comme dans les exemples précédents, le discours direct qui suit immédiatement la formule d'introduction contient un terme injurieux (v. 97 : δύσμητερ ; cfr. XVI, v. 417 : Ἄντινο', ὕβριν ἔχων, κακομήχανε ; XIX, v. 91 : πάντως, θαρσαλέη, κύον ἀδεές), qui condense le motif principal du ressentiment du locuteur.

Dans les derniers exemples que je voudrais considérer, le reproche répond aux mêmes caractéristiques soulignées plus haut, puisqu'il recourt aux injures, mais il est adressé à des personnages de basse extraction. L'infériorité du destinataire du discours se situe explicitement sur un plan social. Ainsi au chant XXI, vv. 84-88, où Antinoos réprimande le porcher et le bouvier, qui se sont émus à la vue de l'arc d'Ulysse :

Ἄντινοος δ'ένένιπεν ἔπος τ'ἔφατ'ἔκ τ'όνόμαζε·  
 « νήπιοι ἀγροῖῶται, ἐφημέρια φρονέοντες,  
 ἄ δειλώ, τί νυ δάκρυ κατεΐβετον ἠδὲ γυναικί  
 θυμὸν ἐνὶ στήθεσσιν ὀρίνετον ;

*Antinoos leur adressa des reproches, il parlait, les apostrophait :*  
 « Paysans puérils, hommes à la vue courte,  
 ah ! malheureux ! que pleurez-vous pour remuer encor  
 le cœur de cette femme en sa poitrine, quand déjà  
 elle souffre d'avoir perdu son époux bien-aimé ! »

L'émotion des deux fidèles d'Ulysse dérange Antinoos, puisqu'elle réveille le regret du roi dans l'assistance, mais elle peut être stigmatisée facilement parce qu'elle viole la norme sociale : les deux paysans n'ont pas le droit d'exprimer leurs sentiments devant un public royal, à cause de leur infériorité sociale (v. 85 : νήπιοι ἀγροῖῶται, ἐφημέρια φρονέοντες, ἄ δειλώ).

De manière analogue, dans la suite, le même Antinoos peut gronder et injurier le mendiant qui lui a demandé de participer au tournoi de tir à l'arc (XXI, vv. 287-291) :

Ἄντινοος δ'ένένιπεν ἔπος τ'ἔφατ'ἔκ τ'όνόμαζεν·  
 « ἄ δειλὲ ξείνων, ἐνὶ τοι φρένες οὐδ'ἠβαιαί·  
 οὐκ ἀγαπᾶς ὃ ἔκηλος ὑπερφιάλοισι μεθ'ἡμῖν  
 δαίνυσαι, οὐδέ τι δαιτὸς ἀμέρδαι, αὐτὰρ ἀκούεις

μύθων ἡμετέρων καὶ ῥήσιος ;

*Antinoos lui adressa des reproches, il parlait, il l'apostropha :*  
« *Misérable étranger ! tu n'as plus un grain de bon sens !*  
*Ne te suffit-il pas de manger tranquille avec nous,*  
*nobles seigneurs, d'avoir ta part de tout et d'écouter*  
*nos propos et discours ? »*

Le mendiant n'a pas la position sociale requise pour participer au tournoi en compagnie des nobles prétendants. C'est pour cela que sa demande peut être rejetée avec des injures (XXI, v. 288 : ἃ δειλὲ ξείνων, ἔνι τοι φρένες οὐδ'ἠβαιαί).

Dans le dernier exemple, le reproche injurieux a une connotation à la fois sociale et morale. Ici Antinoos injurie le mendiant Iros, qui s'est retiré peureux à la vue des muscles d'Ulysse, son rival dans la lutte (XVIII, vv. 78-81) :

Ἄντινοος δ'ἐνέλιπεν ἔπος τ'ἔφατ'ἔκ τ'ὀνόμαζε·  
« νῦν μὲν μήτ' εἴης, βουγαίε, μήτε γένοιο,  
εἰ δὴ τοῦτόν γε τρομέεις καὶ δειδίας αἰνῶς,  
ἄνδρα γέροντα, δῦη ἀρημένον, ἧ μιν ἰκάνει.

*Antinoos alors lui fit des reproches, il parlait, et l'apostropha :*  
« *Mieux vaudrait maintenant pour toi n'être pas né, vantard.*  
*Si tu trembles de peur devant cet homme,*  
*ce vieillard accablé par l'infortune qui l'atteint ! »*

Dans les vers précédents, Iros s'était vanté de pouvoir vaincre l'hôte mendiant (XVIII, vv.10 ss.). Un repli avant la lutte serait donc peu honorable. Dans ce cas le défaut du destinataire du discours est à la fois social et moral, puisqu'il s'agit d'un mendiant et d'un lâche.

Quoi qu'il en soit, les six occurrences de la formule ἐνέλιπεν ἔπος τ'ἔφατ'ἔκ τ'ὀνόμαζεν introduisent toujours des injures dans le discours direct.

### **Autour du syntagme ἔκ τ'ὀνόμαζεν**

Selon D'Avino, "une intensité expressive particulière distingue la formule ἔπος τ'ἔφατ'ἔκ τ'ὀνόμαζεν (...) des autres modes d'introduction du discours direct"<sup>20</sup>. Cette

---

<sup>20</sup> R. D'Avino, *op. cit.*, p. 23. Le chercheur reprend les considérations développées à ce propos par Couch, *op. cit.*, et par G.M. Calhoun ("The Art of Formula in Homer", *Classical Philology* 30, 1935, p. 225), ce dernier

donnée, généralement reconnue, ne s'accorde pas avec la valeur que le simple ὀνομάζω acquiert dans certains emplois extra-formulaires (notamment en union avec l'adverbe ἐξονομακλήδην)<sup>21</sup>, où le verbe, qui appartient à un groupe homogène d'appellatifs dérivés en -ζω (comme αιάζω<αἰᾶ̃ et ἰύζω<ἰύ), semble avoir le sens, honorifique et élogieux, d'« appeler quelqu'un avec ses noms et ses titres »<sup>22</sup>. Mais la discordance n'est qu'apparente. Comme le remarque D'Avino, dans le syntagme ἔκ τ'ὀνόμαζεν le préverbe ἔκ a la fonction d'un intensif, il indique l'accomplissement d'un processus<sup>23</sup> ; puisque l'utilisation constante du thème du présent montre que ce processus est perçu dans son aspect duratif, "la signification complexive est celle d'un appel fait avec tous les noms et les épithètes qui conviennent à l'interpellé, un 'appeler avec plusieurs noms' "<sup>24</sup>. Cette signification s'accorde aussi bien aux emplois extra-formulaires, où le verbe a une signification célébrative, qu'aux emplois formulaires, marqués par une grande intensité, qu'il faille introduire des discours de réconfort, d'exhortation, ou de supplication. Selon D'Avino, les emplois formulaires de l'*Iliade* confirmeraient son hypothèse, mais pas ceux de l'*Odyssée*, où elle note un affaiblissement considérable de la force expressive de la formule, réduite à un module stéréotypé : les exemples où l'identité de l'interlocuteur n'est pas connue du personnage qui prend la parole (*Odyssée* VI, v. 254 ; VIII, v. 194 ; X, v. 319) fourniraient la preuve que dans l'*Odyssée* ἔκ... ὀνόμαζε a tendance à perdre sa fonction d'appel par des noms.

A une telle conclusion, il est possible d'objecter que l'action de donner un ou plusieurs noms ne correspond pas forcément à une connaissance préalable de l'objet de la nomination. L'injure nous offre un contre-exemple : il s'agit en effet d'un appel fait au moyen d'un nom arbitraire (ou « im-propre »), qui prend la place du nom propre. Les passages d'Archiloque, d'Aristophane, d'Eschyle et de Démosthène, précédemment mentionnés (voir les notes : 3, 4, 5, 6), mais aussi les nombreux jeux onomastiques qui caractérisent le langage de l'injure

---

remarquant que l'intensité particulière qui distingue la formule ἔπος τ'ἔφατ'ἔκ τ'ὀνόμαζεν est partagée par une autre formule, plus connue par son emploi récurrent : ἔπεα πτερόεντα προσηύδα.

<sup>21</sup> *Iliade* XXII, v. 415 : ἐξ ὀνομακλήδην ὀνομάζων (cfr. *Odyssée* IV, v. 278 ; XII, vv. 249-250) ; *Iliade* X, v. 68 : πατρόθεν ἔκ γενεῆς ὀνομάζων ; cf. *Hymne à Hermès*, v. 59 : ὀνομακλυτὸν ἐξὀνομάζων.

<sup>22</sup> *Ibid.*, 22. D'Avino se réfère à ce propos à la thèse de Fournier, *op. cit.*, reprise par Chantraine dans sa *Grammaire Homérique* II, 1953, p. 98.

<sup>23</sup> A ce propos Chantraine remarque que le préverbe ἔκ, qui à l'origine a la signification dominante de "hors de", s'est progressivement vidé de son sens concret, jusqu'à exprimer l'accomplissement de l'action (*ibid.*, p. 97).

<sup>24</sup> D'Avino, *op. cit.*, p. 25.

comique<sup>25</sup> (et de son modèle poétique, le iambe<sup>26</sup>), qui présupposent tous une analogie entre le nom propre et l'injure, en sont un témoignage éloquent.

Un passage de l'*Illiade* (IX, vv. 458-461), où l'action de καλεῖν "appeler" renvoie expressément à une injure semble confirmer cette donnée. Les paroles sont prononcées par le vieux Phénix, et racontent un épisode de sa jeunesse :

τὸν μὲν ἐγὼ βούλευσα κατακτάμεν ὄξει χαλκῶ·  
ἀλλά τις ἀθανάτων παῦσεν χόλον, ὅς ῥ' ἐνὶ θυμῷ  
δήμου θῆκε φάτιν καὶ ὄνειδεα πόλλ' ἀνθρώπων,  
ὥς μὴ πατροφόνος μετ' Ἀχαιοῖσιν καλεοίμην.

*Je méditais alors de le frapper du bronze aigu. Mais un dieu arrêta ma colère ; il rappela à mon cœur la voix du peuple, les affronts répétés des hommes : je ne voulus pas du nom de parricide parmi les Achéens<sup>27</sup>.*

L'épithète πατροφόνος "parricide", proprement une injure, prend la place du nom propre de Phénix, dans les propos que lui adresse le dieu pour le pousser à renoncer à la colère contre son père.

Ainsi, peut-être, faudrait-il reconsidérer les six occurrences dans lesquelles la formule ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν est précédée par le verbe ἐνέμιπεν et introduit des injures dans le discours direct : ces dernières ne témoignent pas, me semble-t-il, de l'affaiblissement de la

---

<sup>25</sup> Comme exemples de tels jeux onomastiques dans la comédie d'Aristophane voir B. Marzullo, "Strepsiade", *Maia* 6, 1953, pp. 165 ss. ; A. Andrisano, "Empusa, nome parlante (Ar. Ran. 288 ss.) ?", dans A. Ercolani (éd.), *Spoudaiogeloion. Form und Funktion der Verspottung in der aristophanischen Komödie*, Stuttgart-Weimar, 2002, pp. 273-297 ; R. Saetta-Cottone, "Aristophane: injure et comique. A propos de *Cavaliers* 1274-1289", *Methodos* 1, *La philosophie et ses textes*, 2001, pp. 187-206.

<sup>26</sup> La question des noms et des surnoms parlants dans la poésie iambique et comique a été traitée dans de nombreuses études. Je me limite à signaler M. G. Bonanno, "Nomi e soprannomi archilochei", *Museum Helveticum* 37, 2, 1980, pp. 65-88; R. M. Rosen, "Hipponax, Boupalos and the Conventions of the *Psogos*", *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 118, 1988, pp. 29-41 ; G. Zanetto, "Iambic Patterns in Aristophanic Comedy", dans A. Cavarzese, A. Aloni, A. Barchiesi (éds.), *Iambic Ideas. Essays on a Poetic Tradition from Archaic Greece to the Late Roman Empire*, Lanham-Boulder-New York-Oxford, 2001, pp. 65-76.

<sup>27</sup> Je reporte la traduction de P. Mazon, Paris, Les Belles Lettres (PUF), 1937. Ces vers, conservés par Plutarque, ne sont présents dans aucun des manuscrits, et ils sont rejetés par la plupart des éditeurs. Mazon les retient, parce qu'il pense que leur contenu s'inscrit bien dans le contexte du récit de Phénix. Pour un état de la question je renvoie à G. M. Bolling, *The External Evidence for Interpolation in Homer*, Oxford, 1925, pp. 120-122.

signification du syntagme ἔκ τ'ὀνόμαζεν, mais elles révèlent, beaucoup plus simplement, la possibilité d'un sens nouveau de ce même syntagme par rapport au modèle iliadique : si dans l'*Iliade* on insistait sur l'aspect affectueux de la nomination, dans l'*Odyssee* c'est l'aspect injurieux qui prévaut (souligné par la présence du verbe ἐτίσσω/ἐτίπτω en ouverture de vers). Dans les deux cas, la valeur expressive de l'appellation est très marquée. Le fait que notre formule se trouve presque exclusivement dans l'*Odyssee* pourrait être lié à la place importante que le langage du blâme assume dans ce poème, à cause du statut ambigu du héros principal, obligé d'assumer l'identité du mendiant pour obtenir sa gloire épique<sup>28</sup>.

---

<sup>28</sup> Je renvoie, à ce propos, aux remarques de P. Pucci, *Ulysse Polutropos. Lectures intertextuelles de l'Iliade et de l'Odyssee*, Villeneuve d'Ascq, 1995, chap. I, 2.